

Genève, février 2013

Mesdames, Messieurs, chères et chers Collègues,

Nous avons adressé à nos membres résidant et votant à Genève, le mois de janvier dernier, un courrier rappelant les enjeux de la votation du 3 mars concernant la création de Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève à laquelle votre Comité appelle à voter Oui .

Les contraintes attachées à l'impression, la mise sous plis et au traitement postal ne nous ne permettent pas d'attendre le résultat de cette votation référendaire, aussi lorsque le présent courrier vous parviendra les jeux seront faits. Nonobstant l'importance que ce vote revêt il convient que nous vous transmettions les informations et comptes rendus habituels accompagnant notre invitation à l'assemblée générale statutaire du 11 avril 2013 qui se tiendra à la salle Franck Martin du Collège Calvin.

### **La CIA en 2012**

Comme nous vous l'avions annoncé cet exercice devait être le dernier pour la CIA puisque dans le cadre du processus de fusion, initié voilà bientôt 5 ans, une nouvelle caisse la Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG devait prendre le relais au 1<sup>er</sup> janvier 2013. C'était sans compter sur les aléas de la chose politique. En effet ce n'est que le 14 septembre 2012 que le Grand Conseil a adopté la loi qui crée la CPEG. Cette loi a depuis été attaquée par référendum et le peuple devra se prononcer le 3 mars prochain. C'est dans ce cadre que votre Comité a décidé de vous communiquer son point de vue dans la lettre circulaire citée plus haut.

La rentabilité de la CIA s'est améliorée en 2012. En effet, le taux de performance de la fortune de prévoyance a passé de - 1.6% au 31 décembre 2011 à + 9.4% au 31 décembre 2012 mais de manière insuffisante pour se conformer aux nouvelles contraintes fédérales qui stipulent entre autre la nécessité d'un couverture à 100 % des engagements envers les pensionnés, alors qu'il n'atteint selon les premières estimations que 95.4% à fin 2012

Cette année encore votre pension demeure inchangée ceci suite aux mesures d'assainissement de la CIA, qui prévoient la suspension du premier pourcent de l'indexation des pensions durant trois ans et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Pour mémoire le taux de référence, soit le taux de vie chère en décembre 2012 est égal à 0.00%.

### **AMPIA.CH notre site**

Notre site existe maintenant depuis 2010 et il a certainement contribué à renforcer notre visibilité. Il est devenu une vitrine utile de nos activités et permet d'informer rapidement. En enregistrant plus de 8500 visites à ce jour il est devenu un élément essentiel dans notre communication avec nos membres et nous vous invitons à le consulter.

### **AMPIA-Culture**

Comme d'habitude l'AMPIA a pu mettre à disposition des billets à prix réduits pour des spectacles variés, des numéros de cirque, des pièces de théâtre, « La Revue ». L'offre pour le Grand Théâtre a été restreinte, aussi avons nous poursuivi nos négociations afin d'améliorer cette situation. Nous disposons désormais de représentations en soirée sans l'apport financier de la Ville de Genève, donc à des prix nettement supérieurs mais encore moins cher qu'au guichet. Peu de membres ont répondu à cette offre.

Les membres de l'AMPIA peuvent toujours assister, une fois par mois, aux Concerts du dimanche à prix réduit, de même qu'aux répétitions générales de l'Orchestre de la Suisse Romande. Le Concert de l'An, de retour au Victoria-Hall, attire beaucoup de mélomanes. Par ailleurs, de nombreuses salles de théâtre offrent des billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre AMPIA valide. Le programme d'AMPIA-Culture figure sur notre site [www.ampia.ch](http://www.ampia.ch). Il informe sur les programmes par catégorie, les modalités d'inscriptions ainsi qu'à partir du mois d'août 2013 du programme de la saison 2013-2014.

### **Cotisations 2013.**

Après une période de rodage et d'adaptation inévitable lorsque l'on prend en compte plus de 5000 membres, le volet gestion de notre système informatique est désormais bien en place. C'est ainsi que vous trouverez en annexe votre carte de membre 2013, valable jusqu'au 31 mars 2014. L'AMPIA n'a d'autres ressources que vos contributions sans lesquelles nous ne pourrions plus fonctionner. Malgré le passage à l'informatique et grâce à l'engagement des membres du Comité la cotisation demeure cette année encore à 10 francs. Les bulletins de versement annexés permettront de vous acquitter de la cotisation indiquée, voire plus si vous le souhaitez. Merci de vous conformer aux directives indiquées et d'utiliser exclusivement les BVR joints.

### **Notre collaboration avec l'ADP EPM**

Le rapprochement engagé, depuis quelques années, avec nos collègues pensionnés des établissements publics médicaux a pris une nouvelle ampleur l'an dernier et plus encore depuis qu'un référendum a été lancé contre la loi de fusion des caisses CIA/CEH. Non seulement nous nous tenons réciproquement informés, mais toute la campagne de soutien au OUI à la loi de fusion (LCPEG) a été menée de concert entre nos deux associations. Vous avez ainsi notamment pu lire, dans le CIA-Info et dans le CEH-Lettre d'information, une prise de position commune AMPIA/ADP-EPM.

Cette collaboration empreinte de confiance doit encore se renforcer car, dans la perspective de l'adoption de la LCPEG il conviendra que nous puissions présenter un front uni, par exemple dans l'élaboration d'une liste commune de délégués ou de la représentation des pensionnés au sein du comité de la nouvelle caisse.

### **Comité 2013/2017**

Lors de l'Assemblée générale du 11 avril prochain vous serez appelés à élire un nouveau Comité. La proposition que nous vous soumettons voit l'arrivée de nouveaux membres et d'un futur président, Monsieur Daniel PILLY, qui participent déjà aux travaux du Comité depuis le printemps 2012 et sont, de ce fait, parfaitement associés à son fonctionnement. L'actuel président quittera ses fonctions le 31 décembre 2013, ce qui devrait permettre une harmonieuse transmission et reprise des dossiers.

Dans l'agréable attente de vous rencontrer lors de notre Assemblée générale, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, chères et chers Collègues, nos cordiales salutations.

#### **Pour le Comité de l'AMPIA**

Béla SZILAGYI  
Vice-président

Werner ZIMMERMANN  
Vice-président

Adrien-André BRIOL  
Président